

## **Congrès de Pneumologie de Langue Française 2025**

### **La Fédération Antadir, dresse un état des lieux du télémonitorage des patients sous assistance respiratoire en France**

**Paris le 3 février 2025 – À l’occasion du Congrès de Pneumologie de Langue Française organisé au Parc Chanot à Marseille du 24 au 26 janvier, la Fédération Antadir (Association Nationale pour les Traitements À Domicile, les Innovations et la Recherche) a mis en place un symposium dédié au télémonitorage des patients sous assistance respiratoire. Ce système de surveillance à distance chargé de collecter et transmettre automatiquement les données d'utilisation et de performance des appareils respiratoires permet une prise en charge plus réactive et personnalisée des patients à domicile. Comment évolue ce dispositif ? Quels sont les paramètres essentiels à surveiller pour optimiser son utilisation ? Trois experts ont pris la parole.**

Organisé chaque année par la Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF), le CPLF est un rendez-vous majeur de la pneumologie francophone, réunissant plus de 4000 professionnels de santé (pneumologues, chercheurs, industriels) autour des dernières avancées dans le domaine des maladies respiratoires. Cet événement s'inscrit dans une démarche d'excellence médicale et de partage des savoirs, contribuant à l'amélioration continue des soins respiratoires.

#### **La télésurveillance, un acte de télémedecine en constante évolution**

La télésurveillance des patients sous assistance respiratoire à domicile est entrée dans le droit commun en 2023, marquant une avancée majeure dans la prise en charge des insuffisants respiratoires chroniques. Cette intégration dans le droit commun garantit une standardisation des pratiques via des plateformes numériques certifiées, assurant qualité et sécurité dans le suivi des patients insuffisants respiratoires chroniques à domicile.

***Le docteur François Bughin, le professeur Marjolaine Georges  
et le docteur Leo Grassion prennent la parole sur l'évolution de cette pratique à domicile***

***Découvrez quelques extraits juste ici :***



**Dr François Bughin**  
Le passage de la  
télésurveillance dans le droit  
commun : cadre  
réglementaire, financement  
et perspectives



**Dr Marjolaine Georges**  
Sur quoi surveiller et  
comment ?  
La position du GAVO2 et les  
expériences terrain



**Dr Leo Grassion**  
Les plateformes de  
télésurveillance : quelles  
offres ? Quelles solutions ?  
La plateforme idéale existe-t-  
elle ?

**Pour toute demande d'interview sur cette thématique, contactez l'agence A+ Conseils :**

**Céline KERUZORE : 06 03 92 15 49 - [keruzoreceline@gmail.com](mailto:keruzoreceline@gmail.com)  
Christelle ALAMICHEL : 06 31 09 03 83 - [christelle@aplusconseils.com](mailto:christelle@aplusconseils.com)**

**A propos de l'Antadir :**

La Fédération ANTADIR, Association Nationale pour les Traitements À Domicile, les Innovations et la Recherche, a été créée en 1981, à la demande de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et du ministère de la Santé. L'ANTADIR fédère, dans un cadre statutaire associatif, des structures Prestataires de Santé À Domicile dénommées Services d'Assistance au Retour à Domicile (SARD), présentes en métropole et en outremer. Les SARD permettent le retour et le maintien à domicile de toute personne malade nécessitant un dispositif médical d'aide à la vie. Dans le cadre d'une prise en charge globale, les prestations assurées par les SARD concernent l'assistance respiratoire, la perfusion, la nutrition entérale, l'insulinothérapie par pompe externe, le maintien à domicile, l'éducation thérapeutique, la réhabilitation respiratoire ainsi que d'autres traitements, comme le traitement des plaies complexes.

La Fédération ANTADIR a également pour rôle :

-De promouvoir la recherche technique, clinique et fondamentale ;

-De réaliser des évaluations techniques et cliniques de dispositifs médicaux ainsi que des études médico-techniques, économiques et sociales sur des thématiques spécifiques ;

-De diffuser un recueil de données épidémiologiques et mettre en place des cohortes sur des pathologies ciblées ;

-D'assurer la coordination de la matériovigilance ;

-De développer les connaissances via l'élaboration de programmes de formation professionnelle et l'organisation de congrès et manifestations thématiques.

**Contacts presse - Agence A+ Conseils :**

**Céline KERUZORE : 06 03 92 15 49 - [keruzoreceline@gmail.com](mailto:keruzoreceline@gmail.com)  
Christelle ALAMICHEL : 06 31 09 03 83 - [christelle@aplusconseils.com](mailto:christelle@aplusconseils.com)**